



Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canada

Avis de changement

Guide du Répondant

Concours de réutilisation des matériaux du pont Champlain d'origine

Appel de participation au concours de réutilisation
des matériaux du pont Champlain d'origine

1^{er} juin 2021



Table des matières

2 Instructions ux répondants **4**

Exigences pour présenter un
Dossier de concours **4**

Les étapes pour présenter un
Dossier de concours **4**

1. Documents de l'Appel
de participation **4**

5 Votre projet a été sélectionné **11**

1. Contrat de vente **11**

2. Prise de possession des pièces **11**

Absence d'offre de
conclure un contrat de vente **11**

Autres réserves **11**

Confidentialité **11**

Annexe 2 **16**





2 Instructions aux répondants

Exigences pour présenter un Dossier de concours

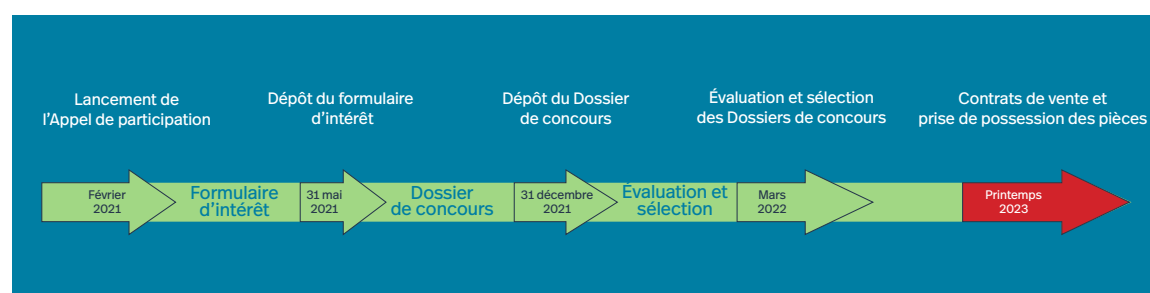
Toute personne, toute société et tout organisme (le « Répondant ») est admis à présenter un ou plusieurs projets de réutilisation (chacun, un « Dossier de concours ») dans le cadre du concours de réutilisation des matériaux du pont Champlain d'origine (le « Concours »).

Chaque proposition de projet doit faire l'objet d'un Dossier de concours distinct.

PJCCI se réserve le droit de rejeter le Dossier de concours d'un Répondant si ce dernier ne respecte pas l'ensemble des exigences susmentionnées.

Les étapes pour présenter un Dossier de concours

L'Appel de participation se déroulera entre les mois de février et décembre 2021 :



1. Documents de l'Appel de participation

Les documents de l'Appel de participation comprennent le présent document, le catalogue des pièces, les formulaires en ligne ainsi que tout avis de changement émis par PJCCI avant la date limite fixée pour la réception des Dossiers de concours. Nous vous invitons à consulter [la page Internet à l'effet de l'Appel de participation](#).

Le Répondant doit examiner attentivement tous les documents formant l'Appel de participation. Il est de la responsabilité du Répondant de se renseigner sur les conditions et modalités de l'Appel de participation.



5 Votre projet a été sélectionné

1. Contrat de vente

Le Répondant dont le projet est sélectionné par PJCCI sera avisé de l'acceptation de son Dossier de concours et devra signer, dans un délai de trente (30) jours de la réception de l'avis de disponibilité des pièces, un contrat de vente avec PJCCI pour donner plein effet à son Dossier de concours. Les termes et modalités du contrat de vente qui sera fourni ultérieurement s'appliqueront obligatoirement à chaque Répondant dont le Dossier de concours est sélectionné. PJCCI procédera à une vérification de l'intégrité des Répondants préalablement à la signature du contrat de vente.

2. Prise de possession des pièces

Les pièces devraient être disponibles d'ici le 31 mars 2023 (date à confirmer en fonction du contrat avec NHSL). Le Répondant est responsable de venir chercher les pièces dans le délai imparti dans l'avis de PJCCI. Les frais pour la prise de possession des pièces sont de la responsabilité des Répondants, ces derniers devant en prendre possession au site d'entreposage de PJCCI. PJCCI couvrira les frais de manutention des pièces pour le chargement des pièces sur le véhicule de transport du Répondant.

Les Répondants réalisent leurs projets en intégrant les pièces du pont Champlain d'origine.

Les Répondants s'engagent à communiquer à PJCCI lorsque le projet est finalisé. Les Répondants consentent à fournir à la demande de PJCCI des informations, incluant s'il y a lieu des images et des vidéos du projet. Le Répondant consent à ce que PJCCI les utilise à des fins de promotion dans ses réseaux sociaux et publications officielles.

Absence d'offre de conclure un contrat de vente

L'Appel de participation ne constitue en aucun cas une offre de conclure un contrat de vente avec l'un ou l'autre des Répondants. Par conséquent, PJCCI n'a aucune obligation ou responsabilité juridique à l'égard de l'un ou l'autre des Répondants de conclure un contrat de vente.

Autres réserves

En déposant un Dossier de concours pour le présent Appel de participation, le Répondant renonce à contester la décision de PJCCI et renonce à toute poursuite éventuelle contre celui-ci, ses employés et les membres du comité. Étant donné que plusieurs exemplaires des pièces du pont Champlain d'origine seront disponibles, les pièces seront choisies par PJCCI, à son entière discrétion.

Confidentialité

Les Dossiers de concours seront traités de manière confidentielle, sous réserve des exigences des lois applicables. PJCCI se réserve le droit de faire des copies des Dossiers de concours nécessaires aux fins d'analyse et d'évaluation.



Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canada

Annexe 2

Contrat de vente



Disponible ultérieurement

Pour plus d'information sur le Concours de réutilisation des matériaux
du pont Champlain d'origine, visitez la page Internet du concours.

DeconstructionChamplain.ca



Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canada